



Les Brunels, le 14 juin 2015

Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire

Le dimanche 14 juin 2015, à 14 h, les membres de l'association locale LPO de l'Aude se sont réunis au centre de vacances de PEYREBAZAL à 11400 Les Brunels, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation des Coprésidents en exercice.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe I du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par Messieurs RIOLS & TAILLADE, Coprésidents. Ils étaient assistés d'un Secrétaire de séance, Monsieur Jean-Pierre LEROY et d'un Scrutateur, Monsieur François BERTHET.

M. Pascal ROCA, Commissaire aux comptes de l'association, régulièrement convoqué, était présent.

74 membres étaient présents (18) ou représentés (56). L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 10 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par Pierre TAILLADE – Coprésident :

- Désignation d'un secrétaire et d'un scrutateur
- Rapport moral
- Rapport financier
- Bilan d'activité
- Désignation des Administrateurs
- Questions diverses

1. Rapport moral

Il a été fait lecture du rapport moral de l'association par Messieurs RIOLS & TAILLADE. Le rapport moral constitue l'annexe II du présent procès-verbal.

Remarques de l'assemblée :

Aucune remarque n'est formulée suite à la lecture du rapport moral.

Approbation du rapport moral : l'Assemblée Générale :

- adopte la délibération à l'unanimité.
- adopte la délibération à la majorité avec _____ voix pour, _____ voix contre et _____ abstention(s).
- rejette la délibération.



2. Rapport financier

Le bilan financier 2014 a été adressé à chacun des membres en accompagnement des convocations.

M. ROUSSEAU – Trésorier a présenté le rapport financier 2014 ainsi qu'une évolution de quelques chiffres-clés sur les huit dernières années. Le bilan 2014 est clôturé avec une perte de **10 674 €**.

M. ROCA – Commissaire aux comptes, a présenté les conclusions de son rapport. Il souligne la régularisation effectuée lors de la précédente Assemblée Générale concernant l'affectation des fonds dédiés.

Remarques de l'assemblée :

Aucune remarque n'est formulée suite à la lecture du rapport moral.

Approbation du rapport financier : l'Assemblée Générale :

- adopte la délibération à l'unanimité
- adopte la délibération à la majorité avec _____ voix pour, _____ voix contre et _____ abstention(s)
- rejette la délibération

L'Assemblée Générale donne-t-elle quitus aux administrateurs de leur gestion au cours de l'exercice écoulé ?

Approbation du quitus : l'Assemblée Générale :

- adopte la délibération à l'unanimité
- adopte la délibération à la majorité avec _____ voix pour, _____ voix contre et _____ abstention(s)
- rejette la délibération

3. Bilan d'activité

Francis MORLON – Directeur, présente le bilan d'activité de la LPO Aude en 2014.



4. Désignation des administrateurs

Conformément à l'article 6 des statuts de la LPO Aude, un tiers des mandats d'administrateur est à renouveler chaque année. Les administrateurs sortants sont rééligibles.

Trois Administrateurs ont choisi de ne pas renouveler leur mandat d'Administrateur et sont donc démissionnaires :

- François DORIGNY
- Evelyn MORISSE
- Georges OLIOSO

Deux Administrateurs sont sortants :

- Jean-François BURGHARD
- Francis FORNAIRON

Approbation du renouvellement des administrateurs : l'Assemblée Générale :

- adopte la délibération à l'unanimité
- adopte la délibération à la majorité avec _____ voix pour, _____ voix contre et _____ abstention(s)
- rejette la délibération

Au 5 juin 2015, deux personnes suivantes se sont portées candidates pour un mandat de membre du Conseil d'Administration :

- Frédéric BICHON

Approbation de la candidature de Frédéric BICHON : l'Assemblée Générale :

- adopte la délibération à l'unanimité
- adopte la délibération à la majorité avec _____ voix pour, _____ voix contre et _____ abstention(s)
- rejette la délibération

- Benoît SAUPHANOR

Approbation de la candidature de Benoît SAUPHANOR: l'Assemblée Générale :

- adopte la délibération à l'unanimité
- adopte la délibération à la majorité avec _____ voix pour, _____ voix contre et _____ abstention(s)
- rejette la délibération



5. Questions diverses

- **Comment participé aux transports des oiseaux blessés ?**

Réponse de Francis MORLON – Directeur : Le Centre Régional de Sauvegarde de la Faune Sauvage a été inauguré à Villeveyrac, géré par la LPO Hérault, recherche des bénévoles pour assurer une chaîne de transporteurs bénévoles dans le département de l'Aude. L'objectif n'est pas qu'un bénévole assure tout le trajet jusqu'au centre, mais une partie de celui-ci, entre deux points (autres bénévoles, vétérinaires, etc.).

Le Centre de Sauvegarde proposera des formations sur le transfère des oiseaux blessés lors des prochaines Rencontres Naturalistes de l'Aude du 14 au 15 novembre 2015 à Carcassonne.

Pour proposer son aide, prendre contact directement avec le centre de soin : 06.29.81.66.31 - http://herault.lpo.fr/centre_de_sauvegarde.htm

Jean-Pierre LEROY	Christian RIOLS	Pierre TAILLADE
Secrétaire de séance	Coprésident de la LPO Aude	Coprésident de la LPO Aude
		